

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 22

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 janvier 2023

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA (sortie de séance et absente lors du vote du point 5) – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY (à compter du point 3) – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FERRARA – M. DOME – Mme FARAONE – M. KIEFFER – M. ZINS – Mme RASALA – M. LAACHIR (sorti de séance et absent lors du vote du point 3) – M. ZERKOUNE – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH – M. FRIDERICH.

Absents excusés : M. TUMOLO (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – Mme BOJOLY (jusqu'au point 2 inclus) – Mme STOLL (qui a donné procuration de vote à Mme BOUCHELIGA) – Mme THIL (qui a donné procuration de vote à Mme STAUB) – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. ADELER – Mme SCHLICKLING (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH) – M. WILHELM (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC).

Point n°7 : Demande de subvention dans le cadre de « la nuit de la lecture »

Madame STAUB, rapporteur :

Par courrier en date du 7 décembre 2022, Monsieur Steve LAJUS, Principal du Collège Robert Schuman, sollicite la Ville de Hombourg-Haut pour une subvention dans le cadre de la première « nuit de la lecture » organisée le 19 janvier 2023.

Cette manifestation permet de placer le collège Robert Schuman comme l'un des artisans du développement de la culture dans la Ville. Un livre étant alors offert à chaque participant, il est sollicité une participation communale aux frais d'achat.

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des membres des commissions « finances » et « affaires scolaires », le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 500 € au Collège Robert Schuman dans le cadre de cette première « nuit de la lecture ».

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 26 janvier 2023

Le Maire,
Laurent MULLER

